



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis **N°2 - 2014** du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2013

Responsabilité du dossier :

- Gil Reichen, président du Comité de direction

Pully, le 15 avril 2014

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'Association Sécurité Est Lausannois a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2013, arrêtés au 31 décembre 2013.

1. Introduction

L'exercice 2013 représente la seconde année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2013 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2013 peut être qualifié d'excellent, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2013 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2013 (en CHF)	Budget 2013 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	7'055'422.35	7'469'660.00	-414'237.65	-5.5%
Biens, services et marchandises	1'376'903.78	1'468'580.00	-91'676.22	-6.2%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	473.20	2'500.00	-2'026.80	-81.1%
Aides et subventions	0.00	0.00	0.00	0.0%
Attributions fonds + fin. spéciaux	77'350.11	0.00	77'350.11	
Total des charges	8'613'449.44	9'044'040.00	-430'590.56	-4.8%
Revenus du patrimoine	12'149.45	27'000.00	-14'850.55	-55.0%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'415'404.12	1'593'500.00	821'904.12	51.6%
Participations et rebts coll. publ.	6'185'895.87	7'423'540.00	-1'237'644.13	-16.7%
Total des revenus	8'613'449.44	9'044'040.00	-430'590.56	-4.8%

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2012, les comptes 2013 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2013 (en CHF)	Comptes 2012 (en CHF)	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Autorités et personnel	7'055'422.35	6'716'492.22	338'930.13	5.0%
Biens, services et marchandises	1'376'903.78	1'438'670.77	-61'766.99	-4.3%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	473.20	735.60	-262.40	-35.7%
Aides et subventions	0.00	140.00	-140.00	-
				100.0%
Attributions fonds + fin. spéciaux	77'350.11	72'112.50	5'237.61	7.3%
Total des charges	8'613'449.44	8'331'451.09	281'998.35	3.4%
Revenus du patrimoine	12'149.45	8'055.15	4'094.30	50.8%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'415'404.12	1'980'170.56	435'233.56	22.0%
Participations et rebts coll. publ.	6'185'895.87	6'343'225.38	-157'329.51	-2.5%
Total des revenus	8'613'449.44	8'331'451.09	281'998.35	3.4%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2013, moins élevées de 4.8% par rapport au budget 2013 et plus élevées de 3.4% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2012.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont moins élevées de 5.5% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2013 et supérieures de 5.0% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2012.

L'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 58.7 ETP, soit le même niveau que prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2013. Par rapport aux comptes de l'année 2012, cela représente un effectif supérieur de l'équivalent de 5.0 ETP. Les non dépenses constatées pour ce type de charges proviennent pour l'essentiel du délai de remplacement des policiers ayant quittés notre Association.

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont moins élevées de 6.2% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2013 et inférieures de 4.3% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2012.

Les non dépenses d'un peu plus de CHF 90'000.00 par rapport au budget 2013 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>		<u>Montants</u> <u>(en CHF)</u>
Commande de carnets « amendes d'ordre » repoussée en 2014	CHF	12'000.00
Economie sur acquisition d'un véhicule d'intervention	CHF	10'000.00
Economie sur acquisition nouvel appareil surveillance trafic	CHF	7'000.00
Diminution des achats de carburant	CHF	14'000.00
Diminution entretien mobilier et matériel spécialisé	CHF	12'000.00
Diminution de divers honoraires	CHF	13'000.00
Diminution des frais du réseau informatique	CHF	14'000.00
Diverses diminutions	CHF	8'000.00
Total des non dépenses	CHF	90'000.00

2.3. Attributions aux fonds et financements spéciaux

Lors de l'élaboration du budget 2013, il n'avait pas été tenu du compte de la progression de la provision pour débiteurs douteux. Lors du bouclage des comptes 2013, après analyse des factures ouvertes au 31 décembre 2013, il a été décidé de l'augmentation de la provision sur débiteurs douteux afin de tenir compte du risque de non recouvrement de certaines factures.

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2013, moins élevés de 4.8% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2013 et supérieurs de 3.4% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2012.

3.1. Revenus du patrimoine

Les recettes relatives aux revenus du patrimoine sont nettement inférieures (-55.0%) par rapport aux prévisions du budget 2013 et supérieures de 50.8% par rapport aux comptes de l'année 2012.

Cet écart s'explique essentiellement par une facturation relative aux redevances sur l'utilisation du domaine public.

3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont nettement supérieurs (+51.6%) par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2013 et de 22.0% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2012.

Cet écart important s'explique par l'augmentation des tâches optionnelles (gestion des macarons, les horodateurs, la signalisation routière pour les chantiers et pour le rehaussement des ponts CFF), par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs ainsi que par des produits liés aux amendes (stationnement, circulation, SAT et radar mobile) plus importants que ce qui était prévu dans le budget 2013.

3.3. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 16.7% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2013 et de 2.5% par rapport aux comptes de l'année 2012.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu plus de CHF 1.2 mio aux prévisions incluses dans le budget 2013 et d'environ CHF 160'000.00 par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2012.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2013	Budget 2013	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	439'559.77	483'017.00	-43'457.23	-9.0%	124.31
Paudex	178'124.81	217'205.00	-39'080.19	-18.0%	125.80
Pully	5'156'855.71	6'266'115.00	-1'109'259.29	-17.7%	293.52
Savigny	411'355.58	457'203.00	-45'847.42	-10.0%	122.54
Total	6'185'895.87	7'423'540.00	-1'237'644.13	-16.7%	239.00

Par rapport à l'année 2012, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2013	Comptes 2012	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	439'559.77	448'026.13	-8'466.36	-1.9%
Paudex	178'124.81	181'322.86	-3'198.05	-1.8%
Pully	5'156'855.71	5'289'793.94	-132'938.23	-2.5%
Savigny	411'355.58	424'082.45	-12'726.87	-3.0%
Total	6'185'895.87	6'343'225.38	-157'329.51	-2.5%

4. Conclusions

Le deuxième exercice de l'Association Sécurité Est Lausannoise se révèle largement positif. Le Comité de Direction a tenu le budget présenté sans difficulté, ce qui a permis de minimiser au maximum la participation de chacune des communes partenaires. Ainsi, les comptes permettent une redistribution financière aux communes.

De plus, il nous plait à relever que la participation de chacune des communes partenaires est inférieures à celle facturée dans le cadre du bouclage des comptes 2012.

La maîtrise des coûts restera pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de Direction.

Par conséquent, nous gérons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»**

1. vu le préavis No 2 - 2014 du Comité de direction du 15 avril 2014,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. d'adopter les comptes 2013 de l'Association Sécurité Est Lausannois.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 8 mai 2014.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



G. Reichen



Le secrétaire



D-H Weber

Annexes :

-
- les comptes 2013
 - attestation des comptes 2013 par la fiduciaire